

COMMUNE DE MONTGIVRAY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 MARS 2023
N° 2023-03

Le vingt et un mars deux-mil vingt-trois à dix heures ont été dressées les convocations de MM. et MMES Michel BLIN, Hélène CHARRIER, Karl PAWLOWSKY, Michelle TRICOT, Philippe SAVY, Marie-Laure LEGRAND-DUSSAULT, Jean-Claude MONNET, Claudette TAILLARDAT, Catherine DUPOIRIER, Eric LAMBERT, Michel VIÉ, Quentin MENURET, Jérémy DEBELLE, Elodie GAULTIER, Clémence MERCIER, Agnès ROBIN, Charline BRUNET, Christine LORY, Benoît VIVIER, conseillers municipaux, en vue de la session qui se tiendra le mardi 28 MARS 2023 à 20 heures 00, à la mairie.

ORDRE DU JOUR

- Taux d'imposition 2023
- emprunt
- Questions et informations diverses.

Le maire,
Michel BLIN.

L'an deux mil vingt-trois, le 28 MARS à 20h00, le conseil municipal de MONTGIVRAY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BLIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal :	21 mars 2023.
Nombre de membres - Afférents au Conseil Municipal :	19
- Nombre de membres en exercice :	19
- Qui ont pris part aux délibérations :	18 (dont 5 pouvoirs)

Etaient présents – MM. et MMES Michel BLIN, Hélène CHARRIER, Karl PAWLOWSKY, Michelle TRICOT, Philippe SAVY, Claudette TAILLARDAT, Quentin MENURET, Jérémy DEBELLE, Michel VIÉ, Jean-Claude MONNET, Benoît VIVIER, Christine LORY, Charline BRUNET.

Etai(en)t excusé(s) : Clémence MERCIER donne pouvoir à Jérémy DEBELLE, Eric LAMBERT donne pouvoir à Claudette TAILLARDAT, Marie-Laure LEGRAND-DUSSAULT donne pouvoir à Michelle TRICOT, Catherine DUPOIRIER donne pouvoir à Michel BLIN, Elodie GAULTIER donne pouvoir à Hélène CHARRIER.

Agnès ROBIN.

Etai(en)t absent(s) :

Est désignée secrétaire Claudette TAILLARDAT.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à faire connaître leurs observations éventuelles sur le compte-rendu de la réunion du 07 Mars 2023.

Aucune observation n'étant relevée, l'assemblée passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance.

2023-28/03-01 TAUX DES TAXES LOCALES 2023

Reçu à la sous-préfecture le 30/03/2023

Sur proposition de M. le Maire,

Considérant le produit attendu des taxes locales à inscrire au budget,

COMMUNE DE MONTGIVRAY

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité :

- **DECIDE de VOTER le maintien des taux des deux taxes pour l'exercice 2023 comme suit.**

Taxe foncière BATI	29.97 %
Taxe foncière NON BATI	43.29 %
Taxe d'habitation	14.42 %

Le produit fiscal attendu est de 664.155 €.

le produit du coefficient correcteur est de 95.609 €, et le total des allocations compensatrices est de 22.994 €.

2023-28/03-02 EMPRUNT INVESTISSEMENTS 2023-2024 CAISSE D'EPARGNE 500.000 €

reçu à la sous-Préfecture le 30/03/2023

Le Conseil municipal,

- considérant l'inscription d'un emprunt au budget 2023 pour les travaux d'investissement 2023-2024 dont la création d'un tiers lieu,
- après consultation et avoir étudié la proposition établie par la Caisse d'Epargne Loire-Centre en date du 02 mars 2023,
- décide à l'unanimité de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre un emprunt de la somme de 500.000 €uros au Taux Fixe de 3,20 %, d'une durée de 15 ans, amortissement du capital progressif, avec une commission d'engagement de 500 €, remboursement par échéances trimestrielles suivant la procédure de paiement sans mandatement préalable.
- autorise Mr Michel BLIN, Maire, à signer le contrat correspondant.

2023-28/03-03 CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE - Tiers Lieu

reçu à la sous-Préfecture le 12/04/2023

M. le Maire rappelle qu'une mission de maîtrise d'œuvre-conception a été confiée à M. Emmanuel ALASSOEUR architecte, suite à l'étude de faisabilité, pour la réalisation du tiers lieu sur la base d'un montant de travaux de 430.000 € ht.

Le conseil municipal,

- vu sa décision de limiter l'enveloppe maximale de travaux de réaffectation d'un bâtiment en tiers lieu à un montant de 350.000 € ht,
- autorise M. le Maire à négocier avec l'architecte pour baser ses honoraires sur ce montant,
- à défaut d'accord, décide de cesser la collaboration avec le cabinet Allassoeur et d'annuler la délibération du 07/04/2022,
- autorise M. le Maire à consulter un autre maître d'œuvre pour cette mission dans le cadre budgétaire décidé.

Culture : Michelle Tricot fait un point sur les actions en cours et projets :

- parcours culturel QR codes : au stade d'ébauche, 14 pupitres et 4 totems présenteront un parcours des points remarquables et sentiers de randonnée. Les supports sont réceptionnés et l'impression commandée.
- En projet : la réédition du livre de M. Damien sur l'histoire de la commune.

COMMUNE DE MONTGIVRAY

- Salon du polar du dimanche 4 juin : à ce jour 17 auteurs engagés.
Les flyers, en cours de réalisation, pourront être distribués au marché du 21 mai.
- Décision d'organiser une remise officielle du chèque de 3.000 € offert par la confrérie des anysetiers pour la restauration de la salle du palmier.

Michel Vié propose de monter un club de marche.

Déplacement à Pouilly les Nonains le 24 juin pour l'inauguration de la salle des fêtes : les inscriptions sont en cours en mairie.

Décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

Droit de préemption sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Période du 07 Mars au 27 Mars 2023.

Décision du 07/03/2023 : parcelles F 470-471 « la grande pièce », bâties, 1.188 m2

Décision du 18/03/2023 : parcelles H 808-810-812 « 6 av. du lion d'argent », bâties, 2.138 m2

Décision du 22/03/2023 : parcelles F 1020-109-111 « la fremenelle », bâties, 2.613 m2.

Renouvellement d'adhésion et cotisation - commandes

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 17.

Pour approbation en séance du 02/05/2023.

Observations :

Le maire,
Michel BLIN

le secrétaire de séance,
.....